

Chers partenaires,

Ce mardi 2 juin est une date charnière dans la crise sanitaire que nous traversons. En effet depuis ce mardi matin, les restaurants et bars peuvent rouvrir, et la limite de déplacement de 100km a été abrogée.

Les différentes annonces rassurantes de ces dernières semaines semblent conforter l'idée que les français pourront partir librement en vacances, l'augmentation des réservations d'hébergement faisant largement écho à cette idée.

L'Office de tourisme, comme depuis le début de la crise, s'adapte aux évolutions des restrictions, en préparant depuis plusieurs semaines déjà la prochaine saison estivale. Dans la continuité des précédentes communications de l'Office de tourisme et notamment de la réunion du 12 mai dernier, l'organisation des activités et services s'affine au rythme des évolutions de la crise sanitaire.

Pour rappel, la station ouvrira le week-end du 4/5 juillet, avec le même planning d'ouverture des remontées mécaniques que durant l'été 2019.

<https://www.valmorel.com/fr/je-reserve-mon-sejour/infos-pratiques/mes-remontees-mecaniques-lete.html>

Les principaux équipements de la station, navettes, piscine, cinéma, devraient fonctionner à compter du week-end d'ouverture, avec éventuellement quelques mesures sanitaires restrictives.

Lors de la réunion du 12 mai dernier avait été émise l'idée d'une ouverture prolongée au mois de septembre, une idée se basant entre autres sur les différentes études de comportement de clientèle indiquant une augmentation des séjournants au mois de septembre. Cette ouverture prolongée ne peut être réussie que si une large variété d'acteurs économiques fait le choix d'ouvrir, tout en ayant à l'esprit que la fréquentation de septembre ne sera pas aussi élevée que durant la première quinzaine d'août et que par conséquent si tous les commerces et prestataires souhaitent ouvrir, alors tous les commerces ne pourront pas travailler convenablement durant cette période.

Vous trouverez sous ce lien **une enquête vous permettant de nous indiquer vos choix d'ouverture.**

[https://docs.google.com/forms/d/1ufd-cjIGD5-Ep6nQ6InGgM2saAZ0DQiBJS-K7WdlLEs/viewform?ts=5ed62e20&edit\\_requested=true](https://docs.google.com/forms/d/1ufd-cjIGD5-Ep6nQ6InGgM2saAZ0DQiBJS-K7WdlLEs/viewform?ts=5ed62e20&edit_requested=true)

Concernant les animations\*, comme indiqué à plusieurs reprises, celles-ci s'adaptent aux mesures actuellement en vigueur, mais peuvent aussi évoluer dans les prochaines semaines.

De façon synthétique, voici les éléments essentiels retenus dans le cadre des animations :

- Un programme d'animations hebdomadaire, avec une alternance semi-mensuelle
- Deux à trois animations par jour
- Une typologie d'animations adaptée aux mesures sanitaires : activités extérieures uniquement
- Un nouveau lieu de rassemblement à Valmorel : la piste de luge, avec la mise en place d'une grande scène du 20 juillet au 30 août. A Doucy, le lieu de rassemblement sera la Placette.

Concernant les événements\*, la deuxième édition des AcoustiCîmes aura bien lieu et se déroulera du 21 au 24 juillet prochain, avec des représentations prévues sur plusieurs sites incontournables et de nombreuses nouveautés. L'Office de tourisme travaille aussi sur l'édition 2020 de Valmorel La Bielle, qui se déroulera fin août.

Concernant les traditionnelles festivités des 14 juillet et 15 août, nous sommes toujours dans l'attente d'éléments nous permettant d'organiser ou non feux d'artifices, concerts...

Enfin, et dans la perspective d'un prolongement éventuel de la saison au mois de septembre, nous réfléchissons à un événement pour le week-end du 29/30 août ou du 5/6 septembre.

Concernant l'accueil\* au sein des Bureaux d'Informations de l'Office de tourisme, tout sera mis en place afin d'assurer un accueil sécurisé aux vacanciers (plexy, gel, masques...). Aussi, et comme précédemment évoqué, l'Office de tourisme proposera un accueil « hors les murs » tout au long de la semaine sur des points stratégiques du territoire.

Dans cette logique d'accueil « post covid », l'Office de tourisme a fait fabriquer des masques en tissu lavables et réutilisables -> les commerçants et prestataires peuvent récupérer deux masques par entité (demande à adresser par mail à [gdibos@valmorel.com](mailto:g dibos@valmorel.com)). Enfin, l'Office de tourisme travaille actuellement, en concertation avec certains commerçants, à la réalisation d'une charte d'accueil « Covid19 », celle-ci est en cours de finalisation et les éléments liés à son utilisation vous seront communiqués rapidement.

Concernant la communication, et pour faire suite au document de présentation des actions de communication qui vous a été envoyé le 18 mai dernier, voici des éléments complémentaires :

- Campagne sponsorisée Facebook et Instagram en cours depuis le 18 mai dernier avec la mise en avant des éléments clés de rassurance, grands espaces...
- Campagne d'affichage urbain pendant 3 semaines sur 75 panneaux d'affichage situés sur les villes de Chambéry et Albertville
- Campagne d'encarts publicitaires dans la presse régionale
- Envois réguliers de Communiqués de presse à destination des médias nationaux

Par ailleurs, l'Office de tourisme reviendra vers vous dans les prochains jours concernant différents points :

- L'opération de solidarité envers les soignants
- L'opération commerciale lancée l'été dernier « Offres spéciales du samedi »
- Le Pass Aventures

Prenez soin de vous et de vos proches.

#restezprudents

Matthieu Magnin

*\*Il est primordial de garder à l'esprit que tous ces éléments sont valables actuellement, mais qu'ils peuvent évoluer en fonction de la crise sanitaire toujours en cours en France.*